

Procès-verbal

Assemblée Générale du 3 novembre 2016 à 18h00
à l'Hôtel de Ville de Lausanne
Place de la Palud
Salle du Conseil communal

Ordre du jour :

A – Partie statutaire

1. Accueil
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 novembre 2015
3. Rapport de la Présidente
4. Comptes de l'exercice 2015-2016
5. Rapport des contrôleurs des comptes
6. Adoption des comptes 2015-2016
7. Budget 2016-2017
8. Vérificateurs des comptes 2016-2017
9. Membres du Comité de direction 2016-2017
10. Divers et propositions individuelles.

B – Moment culturel

1. Accueil

La présidente salue particulièrement quelques invités :

- **M. Jean-François Cachin**, député, conseiller communal, membre à vie de l'UPL et soutien fidèle à l'Institution (recherche des annonceurs et distribution des programmes)
- **M. David Payot**, conseiller Municipal, représentant de la Municipalité, ancien étudiant de l'UPL
- **M. Guy Gaudard**, conseiller communal et fidèle annonceur
- **Mme Elisabeth Zizzo**, Présidente du Chœur symphonique de l'UPL et une délégation du Chœur
- **M. Roger Bornand**, Président des Parkings Riponne-Valentin-Rôtillon, fidèle annonceur et donateur précieux
- **M. Fabien Loi Zedda**, Président d'honneur.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 novembre 2015

Le PV de l'assemblée générale du 5 novembre 2015 est adopté à l'unanimité sans remarques.

3. Rapport de la Présidente

En complément au rapport annuel distribué, la présidente développe quelques points.

Les finances sont saines.

Un mandat de formation et de certification U-CH pour les enseignants de bureautique des gymnases a permis une augmentation des cours. Le défi était de taille, mais également une preuve de confiance de la part du DFJC. La présidente rappelle que l'UPL doit s'autofinancer à raison d'environ 90 % et qu'aujourd'hui, la concurrence est agressive s'agissant notamment des langues.

Les moyens engagés dans la publicité sont modestes et ne peuvent se mesurer aux grandes enseignes.

Ainsi, l'UPL doit s'affirmer dans la qualité, qualité de l'enseignement, de l'accueil, en visant le meilleur, tout en maintenant des prix abordables.

Partenariat avec Jeuncomm

Depuis le début de l'année 2016, l'Université populaire de Lausanne a convenu d'un partenariat avec Jeuncomm Formation dans un esprit de synergie et de complémentarité des formations de langues que les deux institutions proposent.

Alors que Jeuncomm Formation continuera de proposer des cours de langues dans le cadre des formations commerciales qui sont le cœur de cible de leur activité (voir www.jeuncomm.ch), elle adresse dorénavant à l'Université populaire de Lausanne toute personne désireuse de suivre une formation de langue généraliste ou de préparation à une certification (DELF, DALF, Goethe, Cambridge).

En contrepartie, l'UPL oriente les personnes intéressées par des formations commerciales – après la 1^{ère} année, formations qualifiantes ou continues – à Jeuncomm Formation.

Pourquoi des cours à Echallens

Rappelons tout d'abord que les cours de l'Université populaire se déroulent essentiellement à partir de 18h00 puisqu'ils s'adressent à l'ensemble de la population.

Aujourd'hui, force est de constater que l'accès aux salles de cours devient particulièrement difficile en fin de journée, que ce soit au sud de la ville pour l'UNIL et la HEP, ou plus au nord pour le Gymnase du Bugnon.

Il est bon de rappeler que de nombreux participants en provenance de la région lausannoise ou de plus loin ... utilisent, pour des raisons d'accès à leur domicile, leur véhicule privé.

Sensibles aux témoignages recueillis, aux difficultés liées au temps consacré aux déplacements et à la fatigue engendrée, particulièrement en fin de journée, nous avons choisi de « venir » plutôt que « faire venir », ceci au vu également de l'importance du développement des transports publics dans la région du Gros-de-Vaud et des facilités d'accès aux lieux de cours.

Nous avons trouvé auprès de la Municipalité d'Echallens et de plusieurs personnalités de la région, un accueil très favorable ainsi que des encouragements à notre démarche. Qu'ils en soient ici remerciés.

Chœur symphonique de l'Université populaire de Lausanne

La présidente rappelle qu'une subvention annuelle est versée au Chœur.

Elle salue le grand engagement du Comité du Chœur, bel exemple de bénévolat, indispensable à l'organisation notamment des concerts.

Projet culturel

Dans la suite du cours Jean-Villars Gilles, un concert sera organisé le 8 décembre 2016, au CPO. Tous les participants fidèles depuis de nombreuses années recevront une invitation (gratuite).

Remerciements

La présidente adresse ses remerciements aux collaboratrices et collaborateurs pour leur disponibilité et leur engagement. Mmes Violaine Cherpillod, Manuela Gombau, secrétaires, Joana Ferreira, apprentie de 2^e année, Clara Chevalier, étudiante en sciences sociales et chargée de communication à 30 %, Messieurs Marc Gagnepain, responsable pédagogique et David Mettraux, comptable.

Des remerciements sont également adressés au Comité.

La mission est belle, mais pas toujours facile, s'agissant d'env. 3'000 participants par année et de 95 à 100 enseignants.

4. Comptes de l'exercice 2015-2016

L'exercice accuse un excédent de produits de CHF 46'674.89.

5. Rapport des contrôleurs des comptes

M. Jean-François Cachin lit le rapport de contrôle des comptes 2015-2016.

Les vérificateurs, MM. Martial Diserens et Jean-François Cachin remercient le Comité de direction et Fidassist Sàrl par M. David Mettraux, pour l'exactitude et la bonne tenue de la comptabilité et proposent à l'Assemblée générale d'adopter les comptes de l'exercice 2015-2016 tels que présentés.

6. Adoption des comptes 2015-2016

Ils sont adoptés à l'unanimité.

7. Budget 2016-2017

Il est accepté à l'unanimité.

8. Vérificateurs des comptes 2016-2017

M. Jean-François Cachin.
Mme Lucette Moreau
Suppléant : M. Roger Bornand.

9. Membres du Comité de direction 2015-2016

Départ de M. Didier Gasser.

Tout au long de sa carrière professionnelle, Didier Gasser a été un homme de projet, toujours au service des ressources humaines, de la santé des travailleurs, de leur sécurité et de leur bien-être.

Toujours enthousiaste, porteur de solutions, aux compétences de navigateur, respirant l'air du lac et maîtrisant les vagues, tout cela a été une chance pour notre comité.

Aujourd'hui, son teint hâlé et sa barbe nous indiquent qu'il a pris le large, il vogue désormais entre mers et océans, mais il restera à disposition en qualité de consultant et conseil en appui au comité.

Merci Didier !

Départ de M. Jean-Jacques Roch

Préfet honoraire du district de Morges, homme de la terre, au bon sens et à l'esprit pragmatique.

Un préfet : celui qui écoute, calme les conflits, un homme réfléchi, qui trouve des compromis et des solutions humaines. En résumé, une sorte de Sage.

Pour tout ce que Jean-Jacques Roch a été pour nous, nous lui disons notre grande reconnaissance. Fidèle organisateur de notre « broche annuelle » dans la cabane de Ballens, nichée au cœur de la forêt, nous te disons « Merci pour ces moments » !

En remplacement de Jean-Jacques Roch, le comité propose Marc-Etienne Piot, ancien préfet du district du Gros-de-Vaud. Défenseur des idées novatrices, aux compétences humaines reconnues. Ses racines terriennes, son dynamisme, sa connaissance du territoire et des communes, en font un homme de liaison, à l'écoute et au respect des autres, il sera d'un grand soutien pour l'UPL.

Marc-Etienne Piot est élu par acclamation.

Il est temps de féminiser davantage le Comité de Direction. Ainsi, le comité propose Françoise Arlaud, ancienne directrice de garderie, qui a résidé en Afrique, au service de Terre des hommes durant 5 ans. Egalement durant 5 ans, a été syndique de Sottens et a participé et vécu la fusion Jorat-Menthue en étant conseillère municipale en charge du social.

Créatrice de bijoux et de perles de verre, elle s'inspire de son vécu au Sénégal. Françoise Arlaud serait aussi la personne de liaison sur le terrain, à Echallens.

Françoise Arlaud est élue par acclamation.

Françoise Salamé, jeune femme dynamique, incarne, elle, la relève.

Spécialiste en gestion et finances d'entreprises, Françoise Salamé est porteuse d'un Master en Lettres et d'une formation en Business Administration (HEC).

Elle travaille actuellement au Dép. de l'Economie, de la formation et de la recherche (SECO). Elle s'intéresse aux questions stratégiques et financières et à l'avenir de l'UPL.

Françoise Salamé est élue par acclamation.

10. Divers et propositions individuelles

Néant.

En conclusion de la partie statutaire, M. David Payot, conseiller municipal, adresse quelques mots d'encouragement à l'Institution. Il affirme son soutien à la Présidente, notamment s'agissant de l'organisation de cours dans la Région du Gros-de-Vaud.

Fabien Loi Zedda, Président d'honneur, adresse quelques mots à l'assemblée, évoquant notamment la nouvelle Loi sur la Formation Continue et ses enjeux.

B. Moment culturel

Durant la semaine de stages d'été de l'UPL, nous avons ouvert deux cours d'accordéon grâce à Denis Croissonnier, professeur à l'EJMA.

En conclusion de notre assemblée générale, nous entendons le groupe de Denis Croissonnier, spécialiste en jazz manouche, moment joyeux, d'une grande qualité musicale.

- Vanessa Loerkens : violon
- Diego Fernandez : guitare
- Alain Dessauges : contrebasse
- Denis Croissonnier : accordéon

Un apéritif est ensuite servi dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville.

La présidente remercie la Municipalité pour le vin d'honneur gracieusement offert.

La séance est levée à 19h30.

F4-2/FB/mg/juillet 2017